

# Interformation Statistiques d'entreprises du Cnis

Réunion du 8 octobre 2004

## Fiches descriptives d'enquêtes

### Pour avis d'opportunité

	Page
<b>Enquête « Changements organisationnels et informatisation » .....</b>	<b>2</b>
<b>Enquête sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles - IPCI .....</b>	<b>4</b>
<b>Enquêtes mensuelles de branche IPI .....</b>	<b>6</b>
• Enquête mensuelle de branche sur la production de café et succédanés de café .....	6
• Enquête mensuelle de branche sur la transformation et conservation de légumes .....	7
• Enquête mensuelle de branche sur la production de pâtes alimentaires préparées .....	8
• Enquête mensuelle de branche sur la production de concentrés pour la fabrication industrielle de boissons .....	9
<b>Enquête sur les produits, les charges et les actifs .....</b>	<b>10</b>

## Enquête « Changements Organisationnels et Informatisation »

### 1. Services producteurs

Sessi, Insee, Dares, Scees et SES

### 2. Intitulé de l'enquête

Changements Organisationnels et informatisation (COI)

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête COI est un dispositif d'enquêtes couplées employeurs / employés sur les changements organisationnels et l'informatisation. Le volet « entreprises » de l'enquête cherche à cerner la manière dont l'entreprise mobilise les outils de gestion de l'organisation du travail et des ressources humaines et les outils techniques couramment regroupés sous les termes de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). La collecte auprès des salariés apporte une information complémentaire à l'information « entreprises » sur les caractéristiques organisationnelles des postes de travail et sur les usages des TIC. Cette enquête permet d'évaluer les effets des nouvelles formes de management sur le travail. Sa mise en relation avec d'autres sources sur les entreprises permet d'étudier les performances productives et les besoins de main d'œuvre associés aux nouvelles formes d'organisation.

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête est la réédition d'une enquête réalisée en 1997 par le Sessi, le Scees, l'Insee et la Dares. Elle s'inscrit dans le système d'observation des sources de la productivité et de la compétitivité développé par le ministère de l'industrie (enquête « changement organisationnel de 1993 », enquête COI de 1997, enquêtes sur les TIC de 1999 et 2002) et dans le système d'observation des changements du travail développé par le ministère du travail (enquêtes TOTTO de 1987 et 1993, enquêtes Conditions de Travail, 1991 et 1998, enquête COI de 1997). Le Centre d'Études de l'Emploi joue un rôle pivot (comme en 1997) dans la conception de la source et dans la coordination de sa réalisation.

L'enquête projetée devrait en outre s'inscrire dans la réponse française à Eurostat en matière d'informations statistiques sur les TIC. Elle intéresse un vivier important d'utilisateurs directs au sein de l'administration économique et de l'univers académique (économistes, sociologues, gestionnaires et ergonomes). Une partie de ces utilisateurs potentiels ont participé à l'exploitation du dispositif d'enquêtes précédent réalisé en 1997 (voir [www.enquetecoi.net](http://www.enquetecoi.net)). Le dispositif d'enquêtes présente l'avantage d'aborder les enjeux de la société de l'information avec un double point de vue : celui des employeurs et celui des salariés. C'est une source qui devrait donc intéresser tout particulièrement les partenaires sociaux. Les concepteurs du dispositif d'enquête souhaitent les associer, aussi bien en amont, dans la construction de la source, qu'en aval dans l'utilisation et la diffusion des résultats.

### 5. Principaux thèmes abordés

Volet « entreprises » : usage d'outils de gestion nouveaux (organisation de la production, organisation des transactions, outils d'évaluation, gestion des compétences, gestion des connaissances, gestion du temps de travail), usages des NTIC (Internet, réseaux informatiques, ERP, e-commerce), stratégie de l'entreprise, contraintes extérieures ayant pesé sur les choix d'outils, difficultés rencontrées.

Volet « salariés » : Horaires et organisation du temps de travail, organisation du travail : polyvalence, hiérarchie, communication, apprentissages, autonomie, travail collectif, contraintes de rythme ; utilisation de l'informatique, des télécommunications et des technologies industrielles modernes ; évaluation, formation, modalités de rémunération ; satisfaction au travail, perception des changements affectant le travail.

**6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources** (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le domaine de COI est l'identification des changements structurels marquant la vie des entreprises et liés à l'adoption de nouveaux outils techniques ou de nouvelles formes d'organisation du travail. COI s'intéresse à des questions qui sont abordés sous des angles différents par :

→ L'enquête sur l'innovation technologique (Sessi et Insee) : COI traite des innovations organisationnelles et commerciales et elle s'intéresse au processus d'accumulation des connaissances à tous les niveaux de l'entreprise et pas seulement au niveau de sa fonction de conception.

→ L'enquête sur les conditions de travail (Dares) : COI approfondit la description de l'organisation du travail en lien avec les choix techniques et organisationnels des entreprises.

→ L'enquête REponse (Dares) : COI s'intéresse à des espaces de négociation plus informels entre employeurs et employés comme, par exemple, les entretiens d'évaluation.

COI ne pose aucune question quantitative dont la réponse peut être obtenue par appariement avec d'autres sources ou des fichiers administratifs (EAE, DADS, DMMO etc.).

**7. Unités enquêtées** (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), **champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Environ 12 000 entreprises et 30 000 salariés. Secteur marchand (éventuellement une exploration dans le non marchand). Unités de 20 salariés et plus.

**8. Période de collecte** (même approximative) **et service réalisant la collecte**

Volet « entreprises » : Sessi et/ou Insee, premier trimestre 2006

Volet « salariés » : Insee pour le compte de la Dares, dernier trimestre 2006.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnaire « entreprise » est auto-administré. Il sera d'une longueur de 6 pages maximum (enquête européenne incluse) avec des questions qualitatives.

L'enquête « salariés » est réalisée par téléphone ou en face-à-face lorsque le contact téléphonique a échoué. Sa durée moyenne sera de 35 minutes maximum.

**10. Comité de concertation** : composition effective ou envisagée

Deux groupes de pilotage seront constitués pour concevoir les questionnaires « entreprises » et « salariés ». Ils réuniront des statisticiens issus de l'administration économique, des représentants des partenaires sociaux, des experts issus du monde académiques (économistes, sociologues, gestionnaires et ergonomes), des entreprises (femmes et hommes de terrain, consultants) et des organisations internationales (OCDE, Eurostat, Fondation de Dublin).

Le dispositif d'enquêtes est piloté par un groupe de coordination technique réunissant le Sessi, l'Insee, la Dares, le Scees et la DAEI-SES, le service coordonnateur (CEE), les experts méthodologiques (à l'Insee, l'Unité des méthodes statistiques et la division DADS) et des techniciens en tant que de besoin.

**11. Diffusion des résultats**

Publications de premiers résultats dans les supports des services concernés (Dares, Sessi, Insee, CEE). Exploitations secondaires au sein d'un groupe de travail. Organisation de séminaires et d'une conférence pour diffuser les résultats des études secondaires auprès d'un public large. Alimentation du site [www.enquetecoi.net](http://www.enquetecoi.net) avec éventuellement mise à disposition de tris croisés. Publications académiques.

## Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (Enquête IPCI)

### 1. Service producteur

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

### 2. Intitulé de l'enquête

Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (enquête IPCI).

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête IPCI a pour objectif de suivre les coûts d'approvisionnement des exploitations agricoles en agrofourniture et produits et services vétérinaires. Elle permet d'alimenter l'indice national des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA), harmonisé avec celui des autres pays de l'Union européenne, et de calculer des indices régionalisés. Ces différents indices sont utilisés en particulier pour l'établissement des comptes de l'agriculture.

### 4. Origine de la demande

La demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Scees) et des professionnels. L'IPCI permet la transmission à Eurostat d'indices de prix (IPAMPA) et de prix absolus demandés dans le cadre d'un gentleman's agreement. Eurostat a l'intention de proposer une modification du règlement sur les comptes afin d'y introduire la fourniture des indices de prix agricoles.

### 5. Principaux thèmes abordés

Cette enquête collecte les prix de vente aux exploitants agricoles d'un nombre limité de produits concernant l'alimentation animale, les engrais, les produits phytosanitaires, les semences, le petit outillage et les produits et services vétérinaires.

### 6. Place dans le dispositif statistique

Cette enquête est mise en œuvre par les services départementaux de statistique agricole du Scees auprès des fournisseurs des exploitations agricoles.

### 7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon d'environ 230 entreprises d'agrofourniture aux exploitations agricoles complété par une vingtaine de cabinets vétérinaires et groupements de producteurs. Les entreprises enquêtées relèvent majoritairement du commerce de gros de céréales et d'aliments du bétail, d'engrais ou de produits phytosanitaires. Certains fabricants ayant une activité de commercialisation sont également interrogés. Les entreprises enquêtées relèvent des branches 51.2A, 51.5L, 15.7A, 85.2Z.

### 8. Période de collecte et service faisant la collecte

L'enquête est réalisée chaque mois par le Scees, par courrier, fax ou téléphone, un enquêteur se déplaçant une fois par an auprès des entreprises interrogées.

### 9. Impact sur les unités enquêtées

Le temps moyen de remplissage d'un questionnaire est de l'ordre d'une vingtaine de minutes.

### 10. Comité de concertation

Les questionnaires ont été élaborés sur la base des enseignements issus d'une enquête préliminaire mise en œuvre pour le lancement de l'IPCI base 95.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole, ces résultats sont utilisés pour élaborer les différentes publications sur l'IPAMPA produites par l'Insee et par le Scees. Des statistiques sont également diffusées par le Scees à plusieurs organisations professionnelles ainsi qu'à la DG Agri de la Commission et à Eurostat en ce qui concerne les prix absolus. Ces résultats font également l'objet d'un retour d'information aux entreprises enquêtées par l'intermédiaire, en règle générale, de la diffusion des publications du service départemental de statistique agricole.

**ENQUÊTE MENSUELLE DE BRANCHE IPI****Enquête mensuelle de branche sur la production de café et succédanés de café****1. Service producteur**

Le service producteur est le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Conformément à la possibilité offerte par l'article 4 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, il en délègue la mise en œuvre à la Confédération nationale du café (CNC) par arrêté des Ministères en charge de l'agriculture et de l'économie et des finances en cours de signature.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête mensuelle de branche sur la production de café et succédanés de café.

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'objectif principal de cette enquête est de mettre en œuvre un suivi conjoncturel pour la branche concernée permettant l'alimentation de l'indice de la production industrielle (IPI).

**4. Origine de la demande**

Cette demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Scees), de l'Insee et des professionnels. Elle a pour objet de répondre au règlement cadre n°1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 relatif aux statistiques conjoncturelles.

**5. Principaux thèmes abordés**

Cette enquête fournit les tonnages mensuels des principaux produits transformés dans le cadre de la production de café et de succédanés de café.

**6. Place dans le dispositif statistique**

Réalisée jusqu'en 2004 par la Confédération nationale du café pour ses propres besoins, cette enquête pourra être mise en œuvre à compter de 2005 par délégation, pour le compte du Scees, du fait de la signature d'un arrêté d'agrément. Le questionnaire a été aménagé afin de satisfaire aux exigences de l'indice de la production industrielle et la CNC s'est engagée à signer la charte de qualité s'appliquant aux enquêtes de branche.

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'enquête porte sur une trentaine d'entreprises ayant une activité de transformation du café ou de production de succédané de café (NAF 15.8P) permettant d'assurer pour l'ensemble de ces rubriques un taux de couverture supérieur à 70 %.

**8. Période de collecte et service faisant la collecte**

L'enquête est réalisée chaque mois, les questionnaires étant envoyés en fin de mois.

L'organisme réalisant l'enquête est la Confédération nationale du café.

**9. Impact sur les unités enquêtées**

Le temps moyen de réponse au questionnaire est de l'ordre d'une dizaine de minutes.

**10. Comité de concertation**

Le questionnaire a été élaboré en concertation par le Scees et la Confédération nationale du café.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice de la production industrielle, ces résultats participent à l'élaboration des différentes publications sur l'IPI produites par l'Insee et par le Scees.

**ENQUÊTE MENSUELLE DE BRANCHE IPI****Enquête mensuelle de branche sur la transformation et conservation de légumes****1. Service producteur**

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête mensuelle de branche sur la transformation et conservation de légumes.

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'objectif principal de cette enquête est de mettre en œuvre un suivi conjoncturel pour la branche concernée permettant l'alimentation de l'indice de la production industrielle (IPI).

**4. Origine de la demande**

La demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Scees) et de l'Insee. Elle a pour objet de répondre au règlement cadre n°1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 relatif aux statistiques conjoncturelles.

**5. Principaux thèmes abordés**

Cette enquête permet de fournir des indicateurs mensuels sur la transformation et conservation de légumes.

**6. Place dans le dispositif statistique**

Cette enquête s'inscrit dans le dispositif d'enquêtes de branche mises en œuvre par le Scees afin d'assurer un suivi conjoncturel de la production industrielle dans les IAA et d'alimenter l'IPI.

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'enquête porte sur les principales entreprises de la branche (NAF 15.3E) soit environ une vingtaine d'unités afin d'assurer pour l'ensemble des rubriques renseignées un taux de couverture supérieur à 70 %.

**8. Période de collecte et service faisant la collecte**

L'enquête est réalisée chaque mois par le Scees, le questionnaire étant envoyé en fin de mois.

**9. Impact sur les unités enquêtées**

Le temps moyen de réponse au questionnaire est de l'ordre d'une dizaine de minutes.

**10. Comité de concertation**

Le questionnaire a été élaboré en concertation par le Scees et les organisations professionnelles concernées.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice de la production industrielle, ces résultats participent à l'élaboration des différentes publications sur l'IPI produites par l'Insee et par le Scees. Ces résultats feront également l'objet d'un retour d'information aux entreprises enquêtées.

**ENQUÊTE MENSUELLE DE BRANCHE IPI****Enquête mensuelle de branche sur la production de pâtes alimentaires préparées****1. Service producteur**

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête mensuelle de branche sur la production de pâtes alimentaires préparées.

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'objectif principal de cette enquête est de mettre en œuvre un suivi conjoncturel pour la branche concernée permettant l'alimentation de l'indice de la production industrielle (IPI).

**4. Origine de la demande**

La demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Scees) et de l'Insee. Elle a pour objet de répondre au règlement cadre n°1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 relatif aux statistiques conjoncturelles.

**5. Principaux thèmes abordés**

Cette enquête permet de fournir des indicateurs mensuels sur la production de pâtes alimentaires préparées.

**6. Place dans le dispositif statistique**

Cette enquête s'inscrit dans le dispositif d'enquêtes de branche mises en œuvre par le Scees afin d'assurer un suivi conjoncturel de la production industrielle dans les IAA et d'alimenter l'IPI.

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'enquête porte sur les principales entreprises de la branche (NAF p15.8M) soit environ une douzaine d'unités afin d'assurer pour l'ensemble des rubriques renseignées un taux de couverture supérieur à 70 %.

**8. Période de collecte et service faisant la collecte**

L'enquête est réalisée chaque mois par le Scees, le questionnaire étant envoyé en fin de mois.

**9. Impact sur les unités enquêtées**

Le temps moyen de réponse au questionnaire est de l'ordre d'une dizaine de minutes.

**10. Comité de concertation**

Le questionnaire a été élaboré en concertation par le Scees et les organisations professionnelles concernées.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice de la production industrielle, ces résultats participent à l'élaboration des différentes publications sur l'IPI produites par l'Insee et par le Scees. Ces résultats feront également l'objet d'un retour d'information aux entreprises enquêtées.



**ENQUÊTE MENSUELLE DE BRANCHE IPI****Enquête mensuelle de branche sur la production de concentrés  
pour la fabrication industrielle de boissons****1. Service producteur**

Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête mensuelle de branche sur la production de concentrés pour la fabrication industrielle de boissons.

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

L'objectif principal de cette enquête est de mettre en œuvre un suivi conjoncturel pour la branche concernée permettant l'alimentation de l'indice de la production industrielle (IPI).

**4. Origine de la demande**

La demande émane d'Eurostat, du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Scees) et de l'Insee. Elle a pour objet de répondre au règlement cadre n°1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 relatif aux statistiques conjoncturelles.

**5. Principaux thèmes abordés**

Cette enquête permet de fournir des indicateurs mensuels sur la production de concentrés pour la fabrication industrielle de boissons.

**6. Place dans le dispositif statistique**

Cette enquête s'inscrit dans le dispositif d'enquêtes de branche mises en œuvre par le Scees afin d'assurer un suivi conjoncturel de la production industrielle dans les IAA et d'alimenter l'IPI.

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'enquête porte sur la principale entreprise de la branche qui couvre une partie de la NAF 15.8V concernant les industries agroalimentaires non comptabilisées ailleurs.

**8. Période de collecte et service faisant la collecte**

L'enquête est réalisée chaque mois par le Scees, le questionnaire étant envoyé en fin de mois.

**9. Impact sur les unités enquêtées**

Le temps de réponse au questionnaire est de l'ordre d'une dizaine de minutes.

**10. Comité de concertation**

Le questionnaire a été élaboré en concertation par le Scees et l'entreprise enquêtée.

**11. Diffusion des résultats**

Destinés à alimenter l'indice de la production industrielle, ces résultats, agrégés aux autres informations collectées dans le cadre des enquêtes mensuelles de branche, participent à l'élaboration des différentes publications sur l'IPI produites par l'Insee et par le Scees.

## Enquête sur les produits, les charges et les actifs (PCA)

### Préambule

Depuis 1979, sont produits des indices de valeur de stocks de matières, de produits et de marchandises à partir de l'enquête trimestrielle relative uniquement à la valeur des stocks.

L'enquête trimestrielle SPC (Stocks, Produits et Charges) a été mise en place en 1993. Une partie du compte de résultat a été ajoutée au questionnaire avec l'objectif de créer un indicateur trimestriel d'EBE (Excédent Brut d'Exploitation). Les données ainsi collectées et testées en 1996 ont fait l'objet d'études de faisabilité. La succession de ces deux enquêtes s'était opérée à échantillon constant.

Faisant suite à un profond remaniement de l'enquête SPC, la rénovation effectuée en 2000 a abouti à l'enquête Produits, charges et actifs (PCA) qui intègre les éléments du nouveau plan comptable nécessaires au calcul de l'EBE, d'un solde proche du résultat courant ainsi que les variables relatives à l'investissement. Elle conduit à augmenter largement la taille de l'échantillon. En contrepartie, chaque trimestre, l'échantillon est renouvelé partiellement.

### 1- Service producteur

Insee- Direction des statistiques d'entreprises - Département de l'Industrie et de l'agriculture - Division Indicateurs conjoncturels d'activité

La gestion de l'enquête est assurée par le pôle IPCA (Indices de Produits Charges et Actifs) de la Direction Régionale de Nantes.

### 2- Intitulé de l'enquête

Enquête sur les Produits, les Charges et les Actifs. Elle fait suite depuis 2000 à l'enquête SPC (Stocks, Produits et Charges). Cette nouvelle appellation met davantage l'accent sur l'ensemble du compte de résultat et met moins en avant la seule partie stocks.

### 3- Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête, d'abord destinée à produire des indices trimestriels de valeur des stocks, a été étendue au calcul d'indices trimestriels sur des variables relatives au compte de résultat. De plus, une question sur les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles a été ajoutée pour tester la faisabilité d'un indicateur trimestriel d'investissement.

Elle a pour objet final de fournir des indicateurs quantitatifs trimestriels sur :

- la valeur des stocks
- l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) et les principaux éléments du compte de résultat
- l'investissement au travers des immobilisations corporelles et incorporelles.

### 4- Origine de la demande

#### 4-1 Les utilisateurs consultés

Les indicateurs de l'enquête PCA ont été définis après consultation des utilisateurs potentiels.

Des entretiens ont eu lieu avec différents syndicats professionnels de l'industrie, du commerce et des services qui ont ainsi pu exprimer leurs souhaits et leurs besoins. Ces consultations ont aussi inclus les services administratifs concernés : l'INSEE (Comptes Nationaux, Conjoncture, ...) et les services statistiques des ministères et la DGI.

#### 4-2 L'origine des demandes par thème

##### 4-2-1. *Les indices de stocks*

Les indices de stocks en valeur ont été demandés par les comptes nationaux annuels et trimestriels pour disposer d'une première estimation du volume des stocks (la mesure de la valeur des stocks en est une première étape obligée) et de leur variation.

De plus, recueillir des données sur les stocks fait partie des enquêtes pilotes prioritaires préconisées par le règlement européen concernant les statistiques conjoncturelles dans l'industrie.

Ces indices apportent des informations conjoncturelles sur les stocks et leurs évolutions aux comptes nationaux. L'étude de leur utilisation pour la confection des comptes est en cours au Département des Comptes Nationaux. L'audit des comptes réalisé par le FMI en 2003 en a relancé l'actualité.

#### 4-2-2. *L'indicateur d'EBE*

Le questionnement sur le compte d'exploitation a été mis en place en 1993, à la suite d'une demande de la DGI de disposer d'une mesure de l'EBE pour faire des estimations précoces du rendement de l'impôt sur les sociétés. Par la suite, la division des comptes trimestriels de l'Insee a demandé de pouvoir disposer d'un indicateur de l'EBE.

Cette enquête doit aussi permettre de répondre à certains besoins des professionnels, bien que dans ce cas, le niveau de nomenclature de diffusion des résultats soit jugé relativement trop agrégé.

#### 4-2-3. *L'indicateur d'investissement*

La partie investissement est une demande initiée par les syndicats professionnels de l'industrie qui souhaitent disposer d'un indicateur quantitatif infra annuel. Les Départements des Comptes Nationaux et de la Conjoncture de l'Insee sont eux aussi demandeurs de cet indicateur.

De plus, recueillir des données permettant de calculer un indicateur conjoncturel sur les investissements fait partie des enquêtes pilotes préconisées par le règlement européen concernant les statistiques conjoncturelles dans l'industrie.

### **5- Principaux thèmes abordés**

Les variables objectifs -stocks produits, stocks matières, stocks marchandises, stocks totaux, VA, EBE, résultat courant et investissement- sont reconstituées à partir des variables collectées dans le questionnaire.

#### pour les stocks :

les matières premières et approvisionnements, les encours de production de biens, les encours de production de services, les produits intermédiaires et finis, les marchandises.

#### pour la Valeur ajoutée et l'EBE et le résultat courant:

les achats, les charges externes, les impôts et taxes, les salaires, les charges financières, les ventes, les subventions, les produits financiers.

#### pour l'investissement :

les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles.

### **6- Place dans le dispositif statistique**

Concernant les trois domaines sur lesquels porte l'enquête : les stocks, l'EBE et l'investissement, la source de référence est l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE). Mais cette dernière présente l'inconvénient d'être annuelle et d'avoir un délai de mise à disposition incompatible avec le calendrier du compte provisoire des comptes de la nation. PCA offre la possibilité de suivre trimestriellement certaines données importantes des EAE avec un délai de 75 jours environ.

Par ailleurs, des travaux visant à traiter les problèmes des exercices comptables décalés de SUSE et du SIE, déjà menés sur les ventes en utilisant les déclarations de chiffre d'affaires, sont prévus sur les autres variables du compte de résultat, à partir des résultats disponibles dans PCA.

Les enquêtes du Département de la Conjoncture fournissent elles aussi des données sur les stocks et sur l'investissement. Ces enquêtes mensuelles ne fournissent que des soldes d'opinion, indicateurs qualitatifs et non quantitatifs comme ceux de PCA.

### **7- Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

L'unité statistique enquêtée est l'entreprise. L'échantillon compte entre 7600 et 7800 entreprises, selon les trimestres (environ 45% dans l'industrie, 25% dans le commerce, et 30% dans les services). L'échantillon est renouvelé par seizième tous les trimestres.

Le champ couvre les entreprises de plus de 20 salariés ou ayant un CA trimestriel de plus de 4,3 K€ dans les secteurs marchands suivants : Industries agricoles et alimentaires, Industrie des biens de consommation, Industrie automobile, Industries des biens d'équipement, Industries des biens intermédiaires, Energie, Commerce, Transports, Services aux entreprises, Services aux particuliers.

A l'intérieur de ces postes, ne sont pas enquêtés : l'industrie du tabac (poste GB06), l'industrie de l'armement (poste GE28), l'extraction de minerais métalliques (poste GF11), les activités d'extraction de l'énergie (postes GG11 à 13), le captage, traitement et distribution d'eau (poste GG22), le commerce de détail alimentaire (poste GJ32), le transport spatial (GK06), les services professionnels (poste GN22), les hôtels et restaurants (poste GP10), les services personnels et domestiques (poste GP31 et GP32).

#### **8- Période de collecte et service réalisant la collecte**

Les questionnaires sont envoyés le premier jour ouvrable qui suit la fin du trimestre civil. Les entreprises disposent d'un délai d'un mois pour répondre à partir de cette date avant de recevoir les différents rappels.

La gestion de l'enquête (envoi des questionnaires, enregistrement et contrôles des réponses, production des indices, ...) est entièrement assurée par le pôle IPCA de la Direction Régionale des Pays de Loire à Nantes.

#### **9- Impact sur l'unité enquêtée**

Les questions posées correspondent à des rubriques du dernier plan comptable. Afin d'aider les correspondants dans l'entreprise, généralement le service comptable, les intitulés des questions sont assortis des références à la fois du plan comptable et de la liasse fiscale. Cette disposition vise à éviter au maximum la constitution par les comptables de données spécifiques à l'enquête. La durée de remplissage d'un questionnaire varie entre 10 et 30 minutes.

#### **10- Comité de concertation**

Les indicateurs de PCA ont été élaborés en concertation avec différents syndicats professionnels et les utilisateurs potentiels des services administratifs.

#### **11- Diffusion des résultats**

Actuellement seules les données relatives aux stocks sont diffusées. Un "*Informations Rapides*" de 8 pages relatif aux stocks, contenant les résultats agrégés en NES 36, est publié 75 jours après le début de la campagne. Un exemplaire est notamment envoyé aux entreprises participantes.

Le Bulletin Mensuel de la Statistique, qui paraît trois mois après la fin du trimestre civil, contient l'ensemble des indices de stocks en NES 36.

Des indices de valeur ajoutée ont été calculés sur l'ensemble du champ pour toute la période depuis 1993 à partir des données de SPC et PCA. Pour les autres variables, notamment l'EBE, des indices débutant au premier trimestre 2000 ont été aussi calculés.

Depuis le quatrième trimestre 2003, des indices de Valeur ajoutée et d'EBE sont diffusés chaque trimestre en interne à l'Insee et sont en cours de validation. En 2005, une diffusion publique des indices de stocks, plus détaillée que la seule NES 36, pourrait être opérée ; de même la diffusion des indices de valeur ajoutée et éventuellement d'EBE est prévue au moins sur une partie du champ de l'enquête.

Au plus tôt en 2006 des indices relatifs aux immobilisations pourraient être produits.